



Débat sur la première langue étrangère enseignée : chers cantons, mettez-vous d'accord

09.10.2014

D'un coup d'oeil

Aujourd'hui on pourrait croire que c'est une question de vie ou de mort de la nation : quelle langue étrangère doit-on enseigner en premier à l'école primaire ? Pour les uns, l'internationalité de la Suisse est en danger si on commence avec le français. Pour les autres, c'est la cohésion nationale de la Suisse qui est sacrifiée si on choisit l'anglais comme première langue étrangère.

Du point de vue économique et linguistique, ce débat revient à couper des cheveux en quatre : premièrement, l'âge auquel une langue est apprise n'a pas d'importance. Il est seulement décisif que les jeunes gens en Suisse alémanique possèdent, à l'âge de 16 ans, des connaissances suffisantes en anglais ET en français.

Deuxièmement, nous savons que plus un enfant apprend une langue étrangère tôt, plus le contact avec cette langue doit être intensif. Il y a fort à parier que les écoliers âgés de 9 ans ne feront pas, en moyenne, des progrès substantiels avec deux leçons par semaine.

Et, troisièmement, on oublie, dans ce débat qui a pris une tournure très émotionnelle, que les différences cantonales en matière d'apprentissage des langues étrangères à l'école primaire entravent la mobilité des familles. Si certains cantons choisissent de ne pas enseigner le français au niveau primaire, alors que d'autres commencent en troisième année, on imagine sans peine les difficultés des enfants en cas de déménagement.

Le principal est donc que les cantons alémaniques se mettent d'accord sur les langues étrangères enseignées et le calendrier. Et comme, dans ce domaine aussi, moins c'est plus, nous proposons la chose suivante : une seule langue étrangère à l'école primaire. Les autres langues étrangères peuvent être enseignées intensivement au degré secondaire. Le choix de la première langue n'a cependant aucune importance pour l'économie – aussi longtemps que c'est la même dans tous les cantons alémaniques.